

**TEPOS.be**

## Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable : Une dynamique participative

L'élaboration et la mise en œuvre concrète et efficace d'une stratégie de développement énergétique territorial doivent se baser sur une réappropriation de la question énergétique par les citoyens, élus et acteurs socio-économiques locaux dans une dynamique de co-construction.

Idéalement, le préalable à toute dynamique de co-construction est une phase de mobilisation qui permettra à chacun de s'informer, de débattre, d'être interpellé et de choisir de s'impliquer.

Les impératifs financiers, humains et temporels liés à l'élaboration d'un PAED ne permettent néanmoins pas de déployer un véritable plan de mobilisation dès le départ.

Nous proposons donc ici d'initier la mobilisation lors de l'élaboration du plan d'action pour la poursuivre de manière plus poussée lors de la mise en œuvre de ce plan.

### 1. Co-construire la vision et la stratégie

#### 1.1. Un événement mobilisateur

La mise en œuvre de la concertation locale en vue de définir l'identité énergétique territoriale et de co-construire la stratégie peut commencer par l'organisation d'un événement local qui permettra de présenter à la population la vision politique du développement énergétique territorial et de l'inciter à en débattre. Cet événement sera également l'occasion de fédérer l'ensemble des initiatives existantes (actions associatives, coopératives, etc.) et de les associer à la démarche.

#### 1.2. Des groupes de travail

L'idée sera ensuite de constituer des groupes de travail thématiques chargés de proposer des actions en adéquation avec la réalité de terrain.

#### 1.3. Un comité de pilotage

Ces groupes de travail pourront alors participer au comité de pilotage de la transition énergétique. Le rôle du comité est de coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action. Il doit rassembler les principales compétences de l'autorité locale (échevin en charge de l'énergie, conseiller en énergie, direction générale, direction financière, aménagement du territoire, environnement, affaires sociales, enseignement, travaux, etc.) ainsi que des représentants de la société civile.

Une étape importante sera donc de définir les membres de ce comité de pilotage : élus et opposition?, fonctionnaire, citoyens lambda, représentant d'association de citoyens (asbl, coopérative ou autre), d'écoles, d'agences locales (développement, tourisme, ..), de secteur entreprises (agriculteurs, sylviculteurs, horeca,...). L'idée est bien d'y inclure ceux qui vont agir dans le plan et/ou qui peuvent en faciliter la réalisation. Ainsi, il est important de rechercher des synergies avec l'existant (ne pas réinventer la roue).

Une attention particulière sera également portée à la définition des rôles et responsabilités de chacun au sein de ce comité :

- Qui est en charge du suivi du PAED et de la coordination des actions?
- Qui est en charge de la communication vers l'extérieur (article dans bulletin communal / Site web communes / autres)?
- Qui est en charge de l'organisation d'un évènement local ?
- Qui participe aux réunions d'échanges supra-locales?
- Qui peut s'exprimer au nom du comité de pilotage ?

### **Bonne pratique : Le Conseil Consultatif Pôle Energie Habay**

Dans le but de s'entourer de compétences pour conseiller et accompagner le collège communal dans la mise en place de sa politique énergétique, le Commune de Habay a créé le Conseil Consultatif Pôle Energie qui regroupe élus de la majorité, élus de la minorité, citoyens, groupes traitant du développement durable, et l'éco-passeur.

Plus d'infos : <http://www.habay.be/commune/energie/conseil-consultatif-pole-energies-habay-cpeh/>



### **Bonne pratique : Gembloux, le plan Energie-Climat, fruit d'une concertation avec les acteurs de terrain**

Le plan énergie-climat de la ville de Gembloux élaboré en 2014 est le fruit d'un travail de recherche et d'analyse mené par les services communaux grâce à l'appui d'un expert externe, mais également de rencontres avec des acteurs du territoire.

Une première démarche de sensibilisation à grande échelle a été menée en mai 2014 avec l'organisation du premier forum Energie-Climat. Cet événement poursuivait pour objectifs d'informer les citoyens et acteurs socio-économiques locaux de la politique énergie climat menée par la Ville, d'échanger avec des professions sur des projets concrets, et de mobiliser les acteurs locaux à participer à l'élaboration du plan d'action en faveur de l'énergie durable

Lors de cette après-midi, différentes conférences ont abordé les thèmes suivants : les économies d'énergie ; la rénovation du bâti et les aides disponibles ; la construction basse énergie ou passive ; la production d'énergie renouvelable ; la biométhanisation agricole ; les coopératives citoyennes ; la mobilité ; etc.

Dans un second temps, différents groupes de travail ont été organisés au cours desquels les acteurs de terrain ont pu exprimer leur avis sur la démarche et proposer des actions à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif de réduction des émissions. Les acteurs majeurs ayant participé à la démarche sont les citoyens, le pouvoir politique au travers de l'intervention des échevins, l'association des commerçants de Gembloux centre, le Club d'entreprises Idéalys, le Groupement des entreprises de Gembloux (GEG), l'Union wallonne des entreprises (Cellules environnement et mobilité), le facilitateur URE industrie, le Centre de Recherche Agronomique (CRA-W), le facilitateur biomasse, l'UCM, les cellules mobilité, environnement et énergie de l'administration communale de Gembloux.



## 2. Concrétiser le plan d'action de manière collective

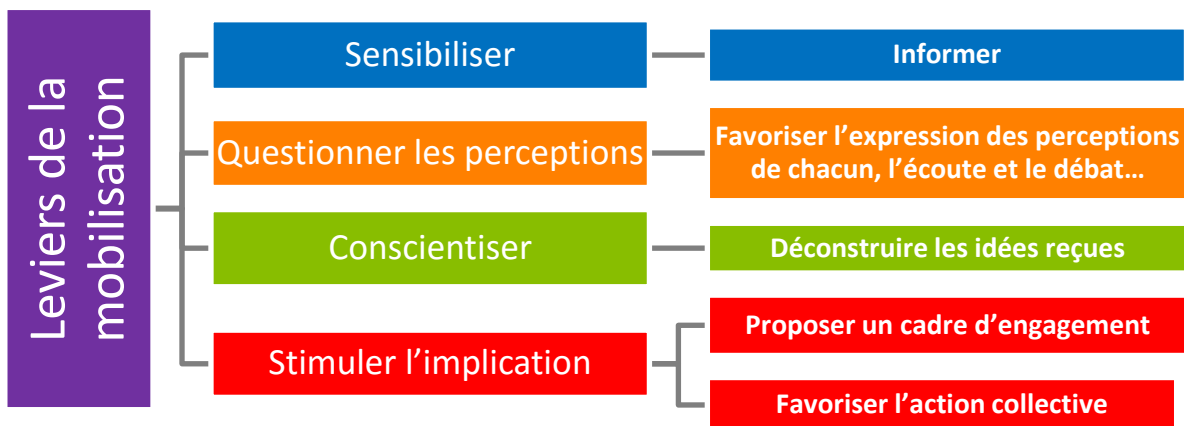
### 2.1. Coordination collective

L'atteinte des objectifs du PAED dépendra grandement du degré d'implication des différents acteurs du territoire. Les acteurs impliqués en amont à travers les groupes de travail et le comité de pilotage seront autant de porteurs de projets potentiels et de relais auprès de leurs pairs.

Le rôle de coordination assuré par le comité de pilotage s'avérera ainsi primordial.

### 2.2. Mobiliser

Néanmoins, le PAED devra nécessairement inclure une série d'actions visant la mobilisation du plus grand nombre. En identifiant les objectifs prioritaires, des actions de communication pourront être ciblées sur des publics et thématiques clés. Elles devront s'articuler autour des 4 leviers de mobilisation.



#### 2.2.1. Sensibiliser, informer

Les gens sont motivés quand ils savent et comprennent ce qui se passe : ils détestent être désorientés ou en pleine confusion. Ils sont motivés quand ils apprennent, découvrent et explorent : ils préfèrent acquérir des informations à leur propre rythme et répondre aux questions qu'ils se posent.

Le travail de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique consistera donc essentiellement à centraliser et mettre à disposition des citoyens, entreprises et agriculteurs du territoire un maximum d'informations sur la thématique. Cela peut par exemple se traduire par la création de présentoirs à brochures disséminés à des endroits stratégiques du territoire communal et la création d'une page Web spécifique sur le site communal sur laquelle sont regroupés les documents produits par la Commune (initiatives communales, plaquette de présentation du PAED, etc.) et des liens vers diverses ressources (Portail de l'énergie de la Wallonie, ABC de l'Énergie de l'APERe, etc.).

Afin de permettre à chacun de s'approprier le PAED, il est conseillé d'en publier une plaquette de présentation qui en reprendra les grandes lignes (IRE, cadre actuel, potentiel renouvelable, vision, objectifs par secteur).

### **2.2.2. Favoriser le débat, l'expression et l'écoute des perceptions de chacun**

Les gens sont motivés quand ils peuvent exprimer leurs préoccupations, leur point de vue et se sentent entendus. Une piste d'action est dès lors d'organiser des soirées de projection d'un film ou documentaire sur la thématique suivie d'un débat animé par un professionnel de la modération de débat (ex : association socio-culturelle).

### **2.2.3. Conscientiser et déconstruire les idées reçues**

Les gens sont motivés quand ils sont interpellés et convaincus que le changement est possible et à leur portée.

Dans un contexte de nécessaire acceptation des efforts à réaliser en termes d'investissement et d'indispensable modification de nos modes de vies, la mobilisation doit passer par une transformation culturelle profonde basée notamment sur la remise en question de la valeur que nous accordons aux services énergétiques. C'est pourquoi il est nécessaire de mener des actions visant à faire prendre conscience que les images qu'on nous impose, ce n'est pas forcément nous !

Des actions dans le domaine de la culture telles que des concours de création ou la programmation de spectacles abordant la thématique permettront d'interpeler. Couplées à des campagnes de conscientisation (ex : <http://decrypterlenergie.org/>), ces actions permettront de progressivement déconstruire les idées reçues et d'élargir l'horizon des possibles.

### **2.2.4. Stimuler l'implication**

Les gens sont motivés quand ils se sentent faire partie d'un collectif, d'un mouvement positif.

Il s'agit dès lors de leur proposer un cadre d'engagement (Ex : Campagne Engage à Liège) et de soutenir les initiatives collectives telles que la création de coopératives citoyennes.